

AR Prefecture

006-210600110-20221110-00000_00012-DE
Reçu le 18/11/2022



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12 : CASINO DE BEAULIEU SUR MER – RENOUELEMENT DE
L'AUTORISATION DE JEUX ACCORDEE A LA SAS SOCIETE
D'EXPLOITATION DU CASINO DE BEAULIEU - AVIS

Séance Publique Ordinaire du 10 NOVEMBRE 2022
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à M. Roger ROUX, M. Michel LOBACCARO à Mme Carolle LEBRUN, Mme REID Sophie à M. Stéphane EMSELLEM,

QUORUM : 14
PRESENTS : 24
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 2 novembre 2022

AR Prefecture

006-210600110-20221110-00000_00012-DE
Reçu le 18/11/2022



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022

XII- CASINO DE BEAULIEU SUR MER – RENOUELEMENT DE
L'AUTORISATION DE JEUX ACCORDEE A LA SAS SOCIETE D'EXPLOITATION
DU CASINO DE BEAULIEU - AVIS

Monsieur Roger ROUX, Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les conventions de de délégation de service public signée le 11 juin 2012 avec SAS
Société d'Exploitation du Casino de Beaulieu portant sur l'exploitation,
Vu l'arrêté ministériel du 18 avril 2018,

Monsieur le Maire rappelle que par convention de délégation de service public signée le
11 juin 2012, la commune a confié à la Société d'Exploitation du Casino de Beaulieu
SAS, ayant son siège social au 4, avenue Fernand Dunan à Beaulieu-sur-Mer, pour une
durée de 15 ans, l'exploitation et la gestion du Casino.

Par avenant du 03 novembre 2014, la date d'entrée a été portée à la date d'ouverture au
public du Casino, soit le 17 décembre 2014 reportant de facto son terme au 16 décembre
2029.

Par arrêté ministériel du 18 avril 2018, la Société d'exploitation du Casino de Beaulieu
SAS a été autorisée d'exploiter les jeux de hasard au Casino de Beaulieu-sur-Mer pour la
période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la
réglementation des jeux dans les casinos, la SAS Société d'Exploitation du Casino de
Beaulieu a sollicité le renouvellement de son autorisation de jeux, du fait de l'expiration
prochaine de cette autorisation indispensable à la poursuite de son activité.

Conformément à la réglementation, il appartient à la collectivité d'émettre un avis sur
cette demande de renouvellement de l'autorisation de jeux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- EMET un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux au
sein du Casino de Beaulieu-sur-Mer présentée par la Société d'Exploitation du Casino de
Beaulieu,



AR Prefecture

006-210600110-20221110-00000_00012-DE
Reçu le 18/11/2022

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20221110-00000_00012-DE
Reçu le 18/11/2022

